

Décision

Générale

colonial

Décision n° 203 concernant les Services d'Etat.

n° 203

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 2 du 01/03/1965

Date de publication
13 février 1965

Date du numéro
1 mars 1965

TEXTE INTÉGRAL

Le sergent-chef d'Infanterie de, Marine Urbain (Claude), désigné pour servir hors cadres en Côte Française des Somalis, embarqué à Paris le 29 janvier 1965 et débarqué à Djibouti le 30 janvier 1965, est affecté à la Milice de la C.F.S. pour compter de la date de son débarquement, en remplacement du sergent-chef Varache (Emile), rapatriable. Ce sous-officier sera affecté à la 2e compagnie de Milice à Tadjourah, et assurera les fonctions de chef de poste de Milice et administratif de Dorra. Le sergent-chef Urbain (Claude) prendra ses fonctions à compter du 1er mars 1965.